

Parc naturel régional



Camargue

Registre des délibérations - Délibération n°22 : 10/05/2017

COOPÉRATION CULTURELLE AVEC LE PARC DE DOÑANA

« MÈRES, MARIES, MARAIS. ÉCOLOGIE D'UN MYTHE »

L'an deux mille dix-sept, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le dix mai à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► Étaient présents :

- Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Jean-Marc Martin-Teissere, Cyril Juglaret
- Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud, Patricia Saez
- Représentants des Communes :
 - Commune d'Arles : Bernard Bacchi, Alain Dervieux,
 - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Maria-Dolorès Parrodi
 - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Isabelle Henault, Roland Chassain, Patrick Pac
- Représentants des établissements publics :
 - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
 - Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
 - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
 - Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
 - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn

► Avaient donné pouvoir :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Pascale Licari à Jean-Marc Martin-Teissere
Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana à Corinne Chabaud
Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux, David Grzyb à Bernard Bacchi
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Jérôme Bernard à Maria-Dolorès Parrodi

► Étaient absents-excuses :

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Roger De Murcia
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel, Bernard Arsac
Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb
Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bertand Mazel, Bernard Arsac

► Le Conseil de Parc était représenté par 20 membres

► Autres personnes présentes :

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Charlotte Thibault : Responsable de pôle « Développement Port pêche Espaces naturels », Commune de Port-Saint-Louis du Rhône
Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale »
Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
29	24	24

Nombre de voix	
En exercice	Votants
76	68

Date de convocation
15/02/2017
RC - 81
RC - 82

Délibération n° 22: 10/05/2017

COOPÉRATION CULTURELLE AVEC LE PARC DE DOÑANA
« MÈRES, MARIES, MARAIS. ÉCOLOGIE D'UN MYTHE »

► Contexte

Conformément à l'axe 4 de la charte du Parc naturel régional de Camargue, le Musée de la Camargue par la mission de développement culturel qu'il conduit sur son territoire et avec ses partenaires ;

En vertu de la convention de jumelage entre le Parc naturel régional de Camargue et le Parc national de Doñana du 3 mai 2008 ;

Conformément à la délibération n°6 du 7 décembre 2016 pour la mise en œuvre du programme culturel du Musée de la Camargue en 2017 ;

Le musée de la Camargue, le Parc naturel régional de la Narbonnaise, la commune de Villamanrique, l'association Delta de Maya, le Parc national de Doñana lancent le projet culturel intitulé « Mères, Maries, marais. Ecologie d'un mythe ».

DE DOÑANA À LA CAMARGUE

Le Parc naturel régional de Camargue situé au delta du Rhône et le Parc national de Doñana à l'estuaire du Guadalquivir sont parmi les plus grands sites protégés d'Europe. Ils couvrent respectivement 100 000 et 54 000 hectares. Classés « Réserves de biosphère » de l'Unesco et « sites Ramsar », ces zones humides ont longtemps été considérées insalubres et peu fréquentables, hormis pour l'exploitation de leurs ressources. Isolées, à la croisée des eaux douces et salées, de la mer et du continent, de la terre et du ciel, Doñana et Camargue possèdent chacune un sanctuaire dédié aux divinités féminines : Vierge du Rocío, Saintes Maries de la Mer et Sara.

Ce ne sont pas là les seuls points communs entre ces deux régions.

Aussi attractives que repoussantes, l'étrange beauté des zones humides longtemps perçue comme une disgrâce séduit les esprits romantiques au 19^{ème} siècle. Réhabilitées par l'écologie, protégées pour leur valeur environnementale et leur richesse en biodiversité au 20^{ème} siècle, Doñana et Camargue se sont rapprochées en jumelant leurs Parcs naturels en 2008 et par le désir partagé de porter ensemble des projets culturels et artistiques. C'est ainsi que « Mères, Maries, Marais, écologie d'un mythe » a vu le jour autour d'un thème commun : la femme.

Le projet « Mères, Maries, marais, écologie d'un mythe » mixe les problématiques environnementales, spirituelles, anthropologiques, sociologiques. Artistes, scientifiques, témoins de cette histoire sont invités à croiser leurs regards pour révéler la force du féminin dans les milieux longtemps réservés aux hommes.



► Budget Prévisionnel

DEPENSES	MONTANTS TTC	RECETTES	MONTANTS TTC
Honoraires des artistes	24 000 €	Autofinancement PNRC	10 000 €
Communication	7 000 €	Billetterie expo Musée de la Camargue	10 000 €
Frais techniques exposition 2018	20 000 €	Conseil régional PACA	15 000 €
Transport et hébergement	4 000 €	MP2018/Mécénat	25 000 €
Recherche documentaire	5 000 €		
Total TTC	60 000 €	Total TTC	60 000 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée :

- valide le projet de coopération culturelle entre Les Parcs de Doñana et de Camargue ;
- autorise le Président à effectuer les demandes de financement nécessaires ;
- autorise le Président à engager toutes les démarches y afférant.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



Le Président,
Roland Chassain

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage effectué le

23 MAI 2017

24 MAI 2017



► Les partenaires du projet

▪ Maître d'ouvrage en France : Parc naturel régional de Camargue/ Estelle Rouquette, Conservateur du Musée de la Camargue

- Le Parc naturel régional de Camargue œuvre à la conservation, recherche et diffusion du patrimoine naturel et culturel des territoires protégés à l'embouchure du Rhône. Le Musée de la Camargue, musée de société géré par le Parc est un lieu d'échanges, de restitution et de diffusion. Il s'appuie sur le patrimoine et la création contemporaine pour illustrer la spécificité du rapport homme/nature dans le delta du Rhône.

▪ Partenaires en France :

- **Odyssées** (association), Arles. Étude, diffusion et promotion des patrimoines culturels et des diasporas du territoire méditerranéen.
- **Phonurgia nova** (association), Arles. Valorise le son et la radio dans leurs dimensions artistiques. www.phonurgia.org
- **Association de Jumelage Villamanrique, Les Saintes-Maries-de-la-Mer**
- **Parc naturel régional de la Narbonnaise**
- **Lycée Montmajour d'Arles**. Classes de 2nde et 1^{ère} de Provençal, Espagnol et Italien

▪ Maître d'ouvrage en Espagne : Delta de Maya (association)/Alberto Donaire, Villamanrique de la Condesa, Espagne

- Association à visée internationale fondée en 2010 afin d'étudier et de faire connaître les patrimoines naturels et culturels de l'embouchure du Guadalquivir et du Rhône, mettant l'accent sur les aspects communs aux deux régions et s'appuyant sur la science, l'art et la mythologie. <http://deltademaya.com>

▪ Partenaires en Espagne : Parc national de Doñana, Municipalité de Villamanrique, Junta de Andalucía, Site Naturel Marais de l'Odiel, Parc Naturel de la Baie de Cadix, Centre Andalou d'Art Contemporain

► Calendrier du projet

2017- Recherche des partenaires, intervenants et financements. Recherche documentaire, rédaction du projet.

Juillet 2018- Exposition présentée en Camargue

Janvier 2019- Exposition présentée en Andalousie

